

N°17-05-57

L'an deux mil dix-sept, le lundi 15 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 4 mai 2017.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L.

Messieurs DEVIGNE A. ; VASSEUR C. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; BOUFFART J. ; E. DEVIGNE ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. (reçoit pouvoir de D. DOURIEZ) ; MONFAIT D. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. (reçoit pouvoir de B. BEAUBOIS) ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir d'H. CARVALHO) ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; VASSEUR G. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame CARVALHO H. (donne pouvoir à JC COYOT) ; DOURIEZ D. (donne pouvoir à F. SAGNIER) ; BEAUBOIS B. (donne pouvoir à D. FOURNIER) ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à C. VASSEUR) ; DUWAT A. ; BRUGGEMAN M. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C.

Absents :

Messieurs GARENAUX M.

Monsieur André CORDIER est élu secrétaire.

**OBJET : PROGRAMME LEADER – PARTENARIAT AVEC "SAFARI RAIL AVENTURE"
POUR L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DE TROTTI-TRAILS**

Rapporteur : Olivier DUFOUR

LEADER est un acronyme pour "Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale".

La caractéristique principale de LEADER est d'assurer la remontée de projets pilotes et innovants en provenance des territoires en s'appuyant sur la constitution et l'animation de Groupes d'action locale (GAL). LEADER n'intervient pas uniquement dans le champ de l'agriculture mais constitue un véritable programme de développement économique et d'emploi en milieu rural.

Suite à l'appel à candidatures lancé par la Région en janvier 2015, la Commission permanente du 6 juillet 2015 a retenu 9 candidatures de territoires en vue de constituer un Groupe d'action locale (GAL), GAL 7 Vallées –Ternois, GAL de l'Avesnois, GAL du Cambrésis, GAL Lys Romane, GAL du Montreuillois, GAL Pays Boulonnais, GAL du Pays du Calais, GAL des Pays de Flandre et GAL du Pays de Saint-Omer.

Dans le cadre du programme de développement rural de la région Nord-Pas de Calais, la mise en œuvre de la mesure LEADER, via les stratégies locales de développement (SLD) portées par les Groupes d'Action Locale, a pour objectif de renforcer la cohérence territoriale et de contribuer au développement durable à long terme du territoire régional.

Dans ce cadre, des projets "privés" peuvent émerger et profiter des financements du programme LEADER, ils doivent impérativement être cofinancés par un partenaire public local.

En complément des activités désormais bien connues liées au Rando Rail sur Nielles-les-Bléquin, SAFARI RAIL AVENTURE propose des circuits "découverte" sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Elle souhaite s'inscrire dans une démarche de développement rural, en partenariat avec la CCPL, en proposant des balades résolument nature, en trottinettes électriques dénommées trotti-trails. La CCPL viendrait dans ce montage LEADER cofinancer l'acquisition de Trotti-trails supplémentaires permettant à SAFARI RAIL AVENTURE de développer cette activité.

Le développement de cette activité vient renforcer la stratégie Sport de Nature de la CCPL et contribue à la notoriété du territoire.

En contrepartie, la société SAFARI RAIL AVENTURE, déjà sollicitée par la CCPL depuis 2016 dans le cadre du programme d'animations, viendrait par convention, participer au programme d'animations pendant 3 ans sans rétribution (à raison de quatre animations Trotti-trails par an). Cet engagement équivaut au nombre d'animations mises en place en 2016 et envisagées pour 2017. La convention interviendrait sur les années 2017, 2018 et 2019.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Montant HT		Montant
Acquisition de 5 trotti-trails	9 151 €	Programme LEADER	8 178,80 €
10 batteries	4 704 €	CCPL	3 505,20 €
Frais de port	150 €	Autofinancement	2 921,00 €
TOTAL	14 605 €	TOTAL	14 605,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 43 voix POUR et 1 abstention,

- **ACCEPTE** le partenariat avec SAFARI RAIL AVENTURE comme énoncé ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir,
- **FIXE** la participation de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres à **3 505,20 €**

Pour extrait conforme.
Le Président,



Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20170515-17-05-57-DE
Date de télétransmission : 18/05/2017
Date de réception préfecture : 18/05/2017